

17 juin, à Amiens, procès en appel Venez soutenir les 9 prévenu-e-s des 1000 vaches



Le 28 octobre 2014, après une journée de débat qui avait mis à mal le dossier d'accusation, le verdict était tombé en moins d'une heure : tous les prévenu-e-s condamnés, amendes et jusqu'à 5 mois avec sursis pour les plus lourdes sentences, plus sévères que les réquisitions du parquet.

Le procès en appel des neuf militant-e-s de la Conf' poursuivis pour des actions de démontage sur le chantier des 1000 vaches est prévu le 17 juin prochain.

Il sera l'occasion d'un grand rassemblement de convergence pour exiger :

- la relaxe de tous les prévenu-e-s,
- le respect des libertés syndicales, des défenseurs de l'environnement,
- une agriculture paysanne.

Des nouvelles de la ferme usine

Michel Ramery, promoteur des 1000 vaches, tente de poursuivre un projet dont personne ne veut. Il cherche à s'agrandir et à trouver des débouchés à son lait. Pas si simple.

Fin mars, une demande d'agrandissement pour passer des 500 vaches actuelles à 880 a été déposée. C'est à partir de 900 que l'enquête publique devient obligatoire. Avant, elle est optionnelle, à discrétion de la préfecture, ce à quoi le ministère de l'agriculture et le sous-préfet se sont engagés. Mais pour s'agrandir, il faut aussi pouvoir vendre son lait et, là aussi, la situation se complique. Après le retrait de Biocoop puis de Senoble à l'automne, c'est désormais Agrial, sous la pression de la Conf' (notamment action en mars à Moyon) et des distributeurs, qui ne transforme plus le lait des 1000 vaches. Pas facile d'être un pionnier du libéralisme !

La résistance se poursuit donc et porte ses fruits.

Une prochaine note d'information précisera les modalités de l'organisation de la journée de mobilisation 17 juin.